

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 101 (1998)

Artikel: Aménagement et gestion du territoire : habitat : quel rôle pour l'architecte?
Autor: Roulet-Gabus, Marcelle
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684672>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

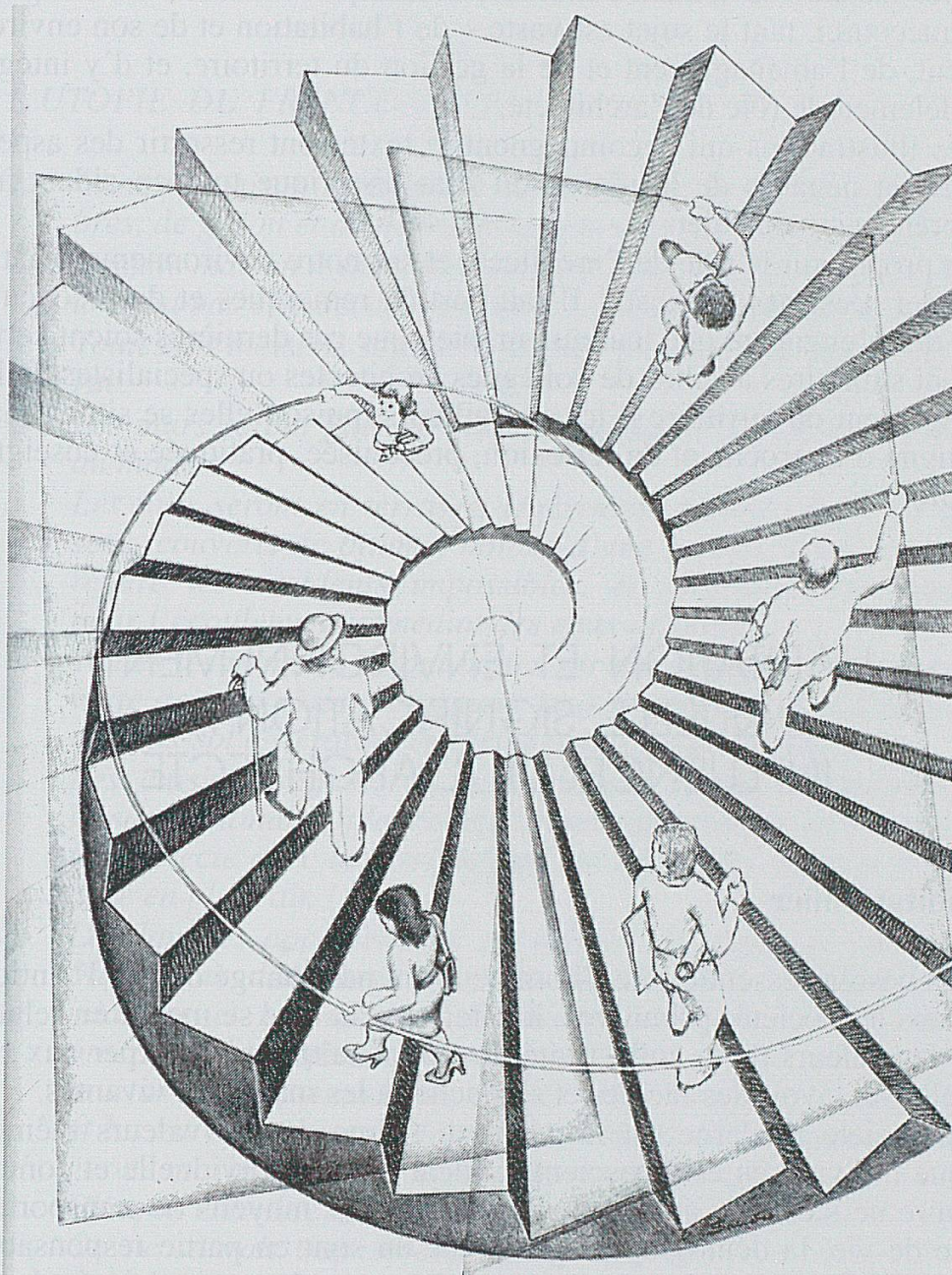
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aménagement et gestion du territoire Habitat Quel rôle pour l'architecte ?

Par Marcelle Roulet-Gabus



Sandro Del-Prete *Illusorismes.*

PRÉAMBULE

Ecrire un propos sur l'architecture, comme on me l'a demandé, signifie pour moi parler de l'architecture et de l'environnement.

Pour cette raison, je n'ai pas voulu développer le thème de l'architecture contemporaine de notre région car c'est le rôle d'une revue d'architecture spécialisée de présenter les œuvres d'architectes reconnus.

Il est plus pertinent de traiter le sujet de manière plus large afin que tous les lecteurs se sentent concernés et interpellés. J'ai choisi de parler – en raccourci, tant le sujet est vaste – de l'habitation et de son environnement, de l'aménagement et de la gestion du territoire, et d'y intégrer parallèlement le rôle de l'architecte.

Les illustrations qui accompagnent le texte font ressortir des aspects positifs et négatifs de la région du Jura historique tout en aidant à la compréhension du sujet.

Ce propos sur le rôle de l'architecte et sur notre environnement bâti et paysager n'est pas exhaustif. Il fait part de remarques et de préoccupations qui n'engagent que leur auteur, bien que ces dernières soient certainement similaires à celles de collègues architectes ou spécialistes de l'aménagement du territoire d'ici et d'ailleurs, puisqu'elles se situent dans une ligne d'approche et de réflexion, préconisée, pratiquée et enseignée aujourd'hui.

HABITATION ET ENVIRONNEMENT QUELLE SIGNIFICATION ? INFLUENCE DE L'ARCHITECTE

L'habitat d'hier

Les besoins essentiels de l'homme n'ont pas changé depuis l'Antiquité. Dans les sociétés primitives, habiter voulait dire se mettre en relation avec les valeurs de la collectivité, les reconnaître et participer aux rites de celles-ci, avoir des racines et s'attacher à les maintenir vivantes.

La société moderne est la négation même de ces valeurs même si chaque individu en est conscient. L'idéal de vie individuelle et communautaire ne s'est pas amélioré; l'évolution des moyens de transport, du mode de vie, la démographie galopante en sont en partie responsables. Ces phénomènes, survenus trop rapidement, n'ont pas laissé place à l'anticipation, qui en aurait permis une meilleure maîtrise.

Les prémices à de grands changements au niveau de l'habitat se sont manifestés dès le XIX^e siècle, lors du développement industriel. Grâce aux nouvelles technologies et à cause du besoin massif de logements pour ouvriers, les imaginations se sont enflammées. Humanistes et visionnaires ont projeté des cités parfaites dans lesquelles l'homme devait s'épanouir et devenir meilleur ! Il est surprenant de voir que les idéaux d'hier sont très proches de ceux recherchés aujourd'hui.

L'ouvrage de Jules Verne *Les cinq cents millions de la Begum* (Paris Hetzel 1879), en est un exemple significatif. En voici un extrait :

L'UTOPIE DE FRANCE-VILLE

1. *Chaque maison sera isolée dans un lot de terrain planté d'arbres, de gazon et de fleurs. Elle sera affectée à une seule famille.*
2. *Aucune maison n'aura plus de deux étages ; l'air et la lumière ne doivent pas être accaparés par les uns au détriment des autres.*
3. *Toutes les maisons seront en façade, à dix mètres en arrière de la rue.*
4. *Les murs seront faits de briques tubulaires brevetées, conformes au modèle.*
5. *Les toits seront en terrasse, légèrement inclinés dans les quatre sens, couverts de bitume, bordés d'une galerie assez haute pour rendre les accidents impossibles, et soigneusement canalisés pour l'écoulement immédiat des eaux de pluie.*
6. *Toutes les maisons seront bâties sur une voûte de fondations, ouverte de tous côtés, et formant sous le premier plan d'habitation un sous-sol d'aération en même temps qu'une halle. (...)*
7. *Les cuisines, offices ou dépendances seront, contrairement à l'usage ordinaire, placées à l'étage supérieur et en communication directe avec la terrasse, qui en deviendra ainsi la large annexe en plein air. (...)*
8. *Le plan des appartements est laissé à la fantaisie individuelle. Mais deux dangereux éléments de maladie, véritables nids à miasmes et laboratoires de poisons, en sont impitoyablement proscrits : les tapis, et les papiers peints. (...) (Les) murs (sont) revêtus de briques vernies. On les lave comme on lave les glaces et les vitres, comme on frotte les parquets et les plafonds. Pas un germe morbide ne peut s'y mettre en embuscade.*
9. *Chaque chambre à coucher est distincte du cabinet de toilette. On ne saurait trop recommander de faire de cette pièce où se passe un tiers de la vie, la plus vaste, la plus aérée et, en même temps, la plus simple. Elle ne doit servir qu'au sommeil. (...)*

10. *Chaque pièce a sa cheminée. Quant à la fumée, au lieu d'être expulsée par les toits, elle s'engage à travers des conduits souterrains qui l'appellent dans des fourneaux spéciaux établis aux frais de la ville. Là, elle est dépouillée des particules de carbone qu'elle emporte, et déchargée à l'état incolore, à hauteur de trente-cinq mètres dans l'atmosphère.*

Telles sont les dix règles fixes imposées pour la construction de chaque habitation particulière.

A la même époque, le naturaliste neuchâtelois Louis Agassiz (1807-1873) décrivait la ville idéale comme suit :

Les villes doivent être composées d'immeubles moyens, mitoyens, disposés en bandes parallèles s'ouvrant au midi, à la lumière du soleil et sur un petit jardin privé.

Il prônait la philosophie du Docteur Bernhard Christophe Faust (1755-1892), hygiéniste, humaniste et admirateur de la pensée de J.-J. Rousseau, dont il a suivi les cours à Munich et qui, en 1824, a terminé un ouvrage, jamais diffusé, dont le contenu «La construction solaire» fut l'objet de son enseignement. Cet ouvrage illustrait sa théorie du bilan énergétique des immeubles bénéficiant de l'apport solaire, d'orientation Sud ou Sud-Ouest.

Le Corbusier s'en est inspiré pour tracer le plan directeur de la ville de La Chaux-de-Fonds, tracé repris pour les villes industrielles du Locle, de Saint-Imier et de Sonvilier entre autres.

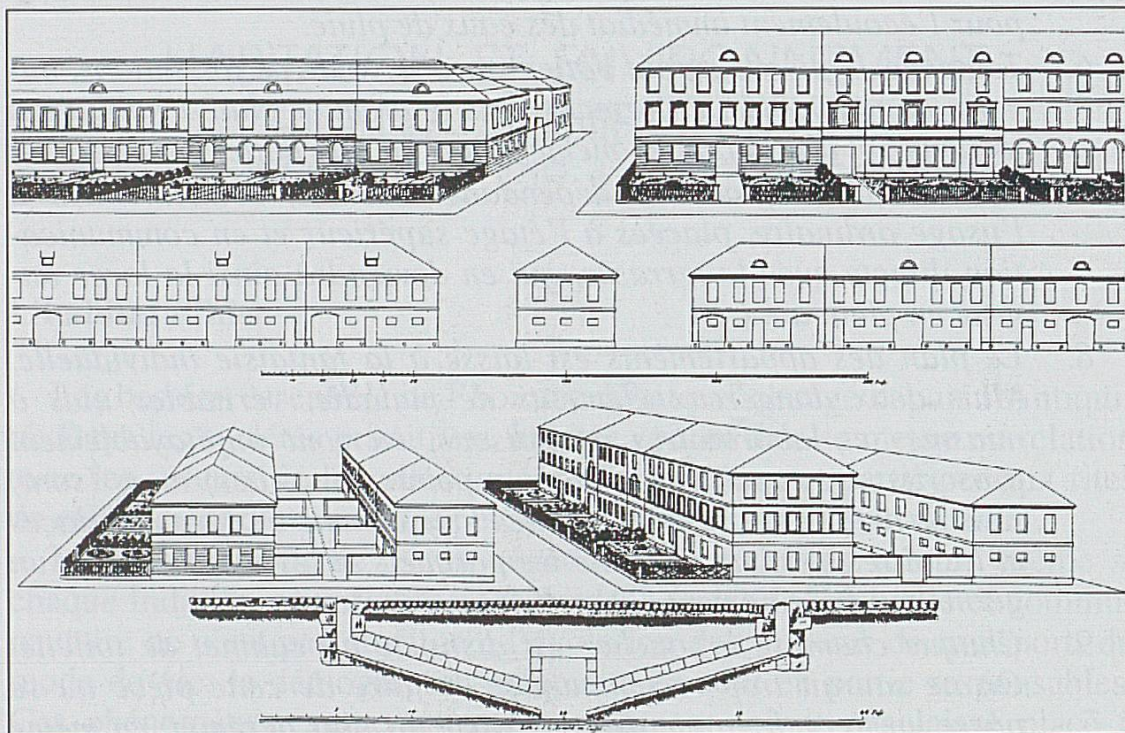
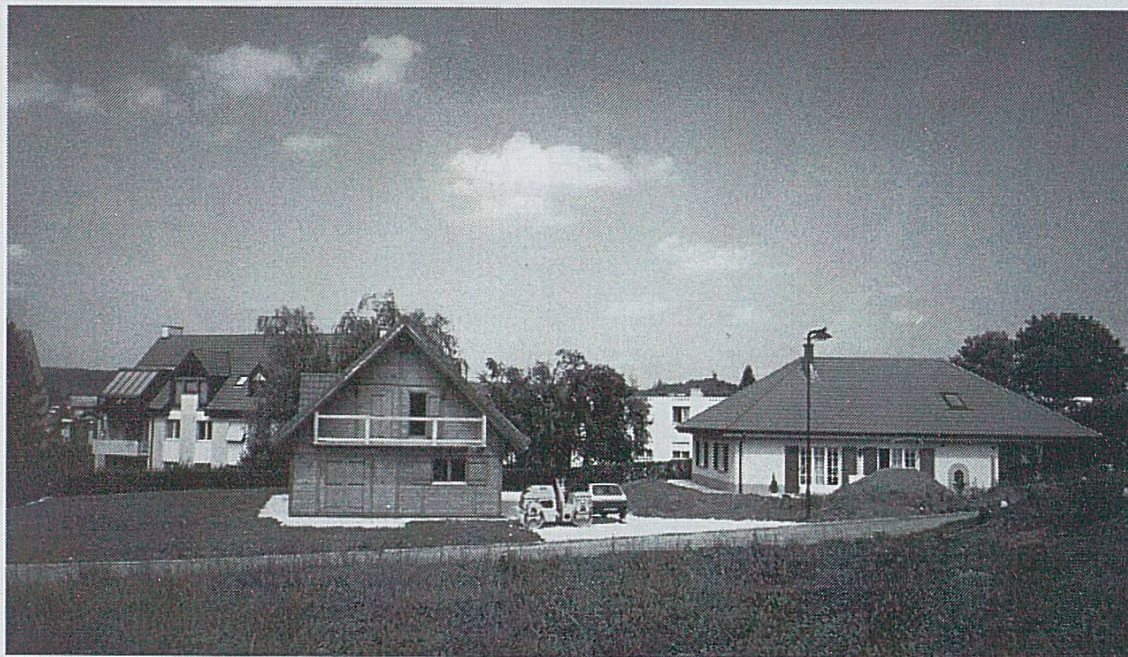


Planche illustrant le «Sonnenbau» prônant la rue-jardin du D^r Faust.

L'habitat d'aujourd'hui

Après la Seconde Guerre mondiale, le pouvoir d'achats s'accroît parallèlement au besoin en surface de logement par habitant. Chaque génération se met à vivre séparément. La typologie des appartements se modifie. En plus des trois à quatre pièces usuelles, la demande en studios, en deux-pièces et en six-pièces augmente.

La villa devient et restera, pour la majorité des familles, l'habitat rêvé. D'une part elle est l'expression de l'aisance économique et le reflet de l'affirmation de soi dans une société standardisée. En effet, il est encore possible de se singulariser à travers sa propre maison puisque les lois et les règlements de construction le permettent. Un chalet peut se dresser à côté d'une villa à l'architecture contemporaine maîtrisée ou d'une villa «type». Ce mélange de styles est visible dans toutes les zones de villas. D'autre part, la villa permet à ses propriétaires – ce qui n'est pas négligeable – de vivre à leur guise, sans concession, ni partage. Ce choix a pour conséquences un certain isolement et un affaiblissement de la notion de vie communautaire.



Quartier de villas à Porrentruy.

Cet éloignement de l'autre, ainsi que ce repliement sur soi-même expliquent en partie pourquoi les quartiers de maisons individuelles perdent leur animation. Chacun, n'ayant pas besoin de son voisin – surtout s'il ne l'a pas choisi – plante des haies et élève des clôtures autour de son terrain. Les enfants manquent de camarades de jeu, leurs mères doivent les conduire à l'école ou à leurs nombreuses activités extra-scolaires parce que la ville est souvent loin et les transports publics rares.

Qu'est devenu le rêve? Il a perdu de sa séduction!

Les habitants d'immeubles locatifs, si leurs besoins ne sont pas pris en considération, ne sont pas mieux lotis. La vie communautaire, les échanges, les contacts sont difficiles si rien n'est prévu pour les faciliter dans et hors des immeubles. Les relations entre habitat et nature, entre espaces privés et publics, et la mobilité au sein des appartements sont généralement négligés. La rentabilité pure recherchée par les investisseurs ainsi que leur manque d'imagination ont fortement influencé la conception des logements, des immeubles et de leurs alentours.



Immeubles locatifs à Delémont. Aménagements extérieurs négligés.

L'influence de l'architecte

De tout temps, l'architecte a eu une responsabilité publique et culturelle envers la société car c'est du résultat de son travail que dépend la qualité de l'espace dans lequel l'homme vit et travaille.

Contrairement à l'artiste qui est totalement libre de sa création et de son expérimentation, l'architecte crée et expérimente en tenant compte des paramètres liés à la sécurité et à l'usage d'un objet. Il doit concevoir son projet en maîtrisant les différentes spécialités techniques.

L'architecte a un devoir moral, celui de défendre l'éthique, la responsabilité et l'engagement social que comporte son travail. Le contexte dans lequel il opère doit être pris en compte et interprété de manière à offrir un produit qui corresponde aux intérêts de la collectivité, tout autant qu'aux intérêts des investisseurs privés ou publics.

Ce devoir moral est lourd à porter car la réalisation architecturale est toujours ou presque inférieure à l'idée de base, le premier projet conçu étant rarement accepté d'emblée. Pour l'architecte, il s'agit alors de choisir les meilleurs compromis, mais si ceux-ci ne respectent pas un minimum de qualités positives, le dilemme de l'architecte est de décider s'il construira à l'encontre de ses idées et parfois, à l'encontre des intérêts des utilisateurs. Si les maîtres d'ouvrage n'ont pas compris les enjeux d'un projet, c'est donc à ces derniers que reviendra la responsabilité du résultat qu'ils laisseront à la postérité, s'ils en sont eux-mêmes les concepteurs.

L'esprit moderne, jusqu'aux années 1970, voulait que la spécialisation et l'abstraction dominant. Les lois de construction et les techniques mises alors à disposition permettaient à une seule personne, l'architecte, de posséder un savoir global, d'imposer sa vision. Cette époque est révolue.

Plusieurs professions différentes et complémentaires composent l'architecture actuelle et sont au service de la construction. L'architecte en est le « chef d'orchestre ». En plus de la connaissance de ces professions diverses en évolution constante, l'architecte doit prendre en compte les domaines que sont l'aménagement du territoire, l'énergie et l'écologie.

Dans l'esprit post-moderne, l'architecte doit assurer aussi bien la continuité, là où c'est nécessaire, que la liberté et la flexibilité qui permettent l'évolution dans le temps.

VILLE

On n'y jouit pas de la nature • Vie sociale
On y est isolé au sein de la foule • Lieux de distractions
Eloignement du lieu de travail • Hauts salaires
Loyers élevés • Vie chère • Nombreux emplois
Une armée de chômeurs • Brouillards et sécheresse
Système d'égouts coûteux • Air vicié • Ciel bouché
Luxueux débris de gin • Edifices somptueux

CAMPAGNE

Pas de vie sociale • Beauté de la nature
Bras sans emploi • Terres en friche
"Les contrevenants seront poursuivis"
Bois • Prairies • Forêts • Le temps paraît long
Bas salaires • Air pur • Loyers bon marché
Pas d'égouts • Eau abondante
Manque de distractions • Beau soleil
Pas d'esprit public • Nécessité de réformes
Logements surpeuplés • Villages abandonnés

LE PEUPLE
où ira-t-il
?

VILLE CAMPAGNE

Beauté de la nature • Vie sociale
Campagne et parcs d'accès facile
Loyers bon marché • Hauts salaires
Impôts locaux peu importants
Emplois nombreux • Vie bon marché
Pas d'exploitation du travailleur
Air pur • Eau pure • Bon système d'égouts
Maisons claires avec jardins • Pas de fumée
Pas de taudis • Liberté • Coopération

LES TROIS AIMANTS

«Les trois aimants». Ebenezer Howard, 1898.

(E. Howard, Tomorrow: A Peaceful Path to Real Reform, édition française. Les cités-jardins de demain, Paris, Dunod, 1969, p. 7)

Marier la ville et la campagne.

Architecture, une Anthologie. La culture architecturale, tome 1.

ENVIRONNEMENT URBAIN ET RURAL QUELLE SIGNIFICATION ? QUEL RÔLE POUR L'ARCHITECTE ?

Villes et campagnes

On assiste en Suisse comme ailleurs à la fuite des centres-villes et des centres-villages par leurs habitants vers les zones périphériques, ceci bien que les zones centres n'aient pas encore épuisé leurs derniers mètres carrés de terrains utilisables. Elles regorgent même de zones résiduelles que personne ne songe ou ne veut faire exploiter.

Le développement des villages s'est accéléré ces dernières années à cause de l'essor démographique et de la désertification des villes par manque de terrain de construction pour villas individuelles. Ce développement souvent anarchique a modifié l'identité des villages par la juxtaposition de deux cultures, l'une rurale et l'autre urbaine, en principe contradictoires. Le libéralisme économique a aggravé les choses car dans ce système, chaque intervenant poursuit sa propre logique, ce qui fait que le résultat n'est pas prévisible malgré une législation abondante et contraignante.

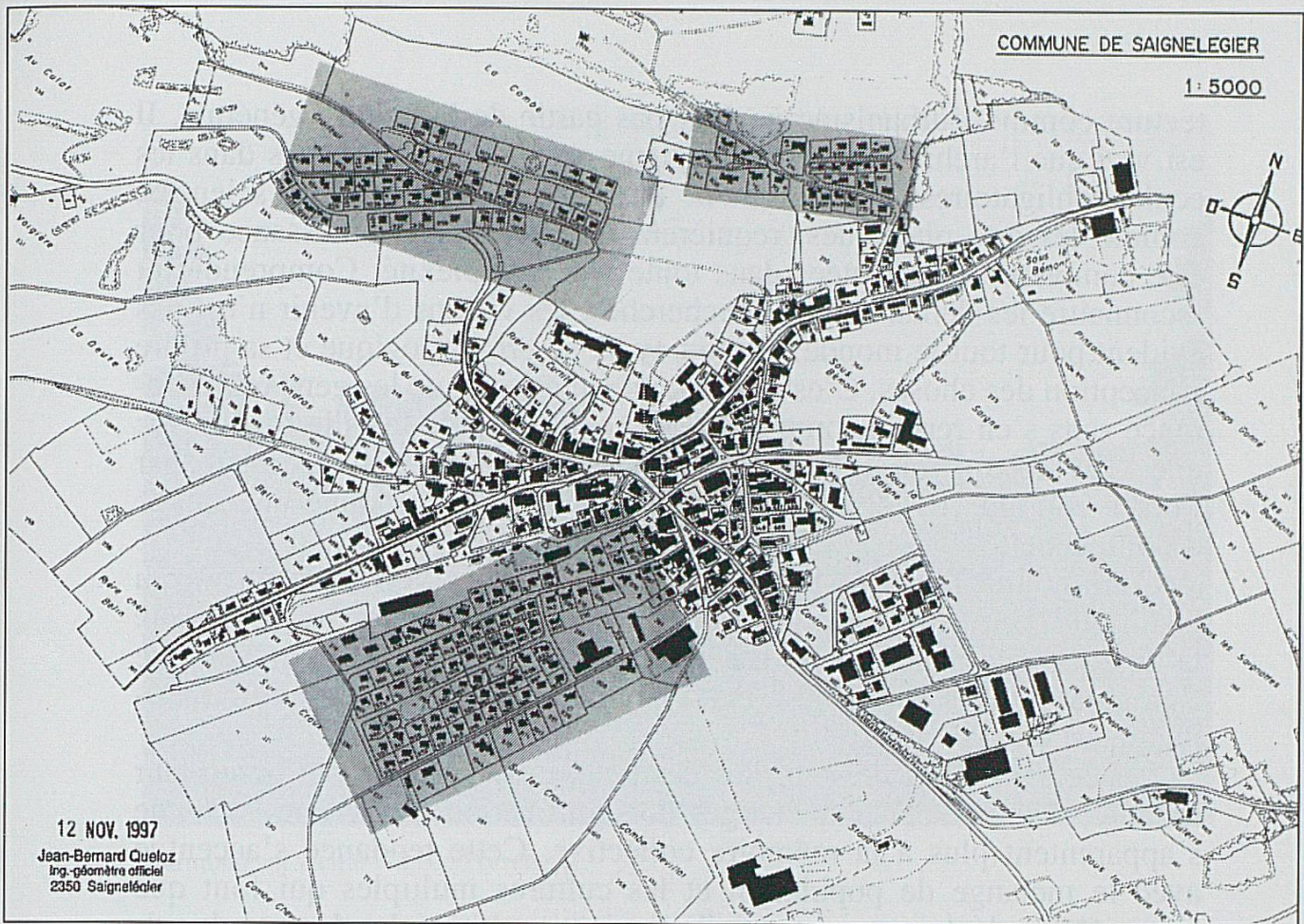
Les villages sont restés ruraux, leurs routes principales devenant routes de transit pour les zones de maisons individuelles et de locatifs monofonctionnelles et sans âme. Ces quartiers rapportés ne peuvent s'intégrer à la fonction initiale du noyau de base sans aménagements spécifiques.

Les deux populations distinctes fusionnent difficilement et se referment sur elles-mêmes, les nouveaux quartiers s'isolent, leurs habitants n'étant pas du lieu, ils restent attachés à la ville voisine ou à leur lieu d'origine.

La vie associative très répandue en Suisse permet un rapprochement et c'est pourquoi les équipements sportifs et culturels sont nécessaires au sein des agglomérations.

L'architecture

L'architecture n'est pas la construction de quelque chose dans un site mais la construction du site lui-même. C'est-à-dire une réflexion, contenu et contenant, liée à la mémoire du lieu. Cette démarche intellectuelle est souvent mal perçue, voire occultée, soit par le mandataire lui-même, soit par le maître d'ouvrage. Cela peut s'expliquer par le fait que l'archi-



Saignelégier, quartiers de villas construites ces vingt dernières années.



Saignelégier, quartier nord-ouest.

tecture comme l'urbanisme ne font pas partie de la culture générale. Il est vrai que l'architecture et l'urbanisme ne sont pas enseignés dans les écoles obligatoires, contrairement aux arts plastiques. Ces sciences, comme les arts plastiques, requièrent une certaine connaissance pour être comprises et acceptées dans toute leur complexité. Comprendre et reconnaître les démarches, les recherches, les visions d'avenir n'est pas évident pour tout le monde, chacun ayant sa propre logique et sa propre conception des choses. C'est pour la même raison que les gens font référence sans s'en rendre compte à cette conception de la ville restrictive : une ville est un milieu bâti de façon compacte qui se distingue par l'ordre contigu et l'alignement des bâtiments, et qui donne une image d'homogénéité.

Cette notion limite la ville au centre-ville, c'est-à-dire à son noyau historique. Une telle représentation ne permet pas de prendre en compte la mobilité qui caractérise le mode de vie urbain d'aujourd'hui, soit que l'on n'habite plus le lieu où l'on travaille ou vice versa. La notion d'harmonie est donc périmée.

Les centres-villes ne sont plus des lieux centraux s'ils ont perdu leur identité, s'ils ne sont plus chargés de signification affective ou s'ils ne s'apparentent plus à la mémoire collective. Cette tendance s'accroît avec le mélange de population et les cultures multiples qui font que la société se décroisse et qu'elle devient multiraciale, donc multiculturelle.

Chaque individu ressent la ville différemment selon sa culture, son origine citadine ou rurale, selon qu'il aime la musique et la peinture ancienne, les impressionnistes, les cubistes ou l'art conceptuel ! Si notre sensibilité n'est pas préparée à percevoir ce qui nous entoure en termes d'harmonie, mais à le concevoir au contraire en termes de contraste, de tension et de discontinuité, il est difficile d'accepter le chaos dans lequel nous vivons. Les artistes sont une aide si nous sommes attentifs aux messages qu'ils transmettent à travers leurs œuvres car ils pressentent mieux que nous les choses à venir.

Il est toujours surprenant de voir à quel point les gens sont ouverts aux nouveautés et au design concernant leurs voitures, leur habillement, leurs appareils ménagers et à quel point ils sont traditionnels face à leur habitat, à leur conception des espaces intérieurs privés ou publics et ceci malgré les nombreux exemples d'architecture contemporaine réussis !

L'espace public

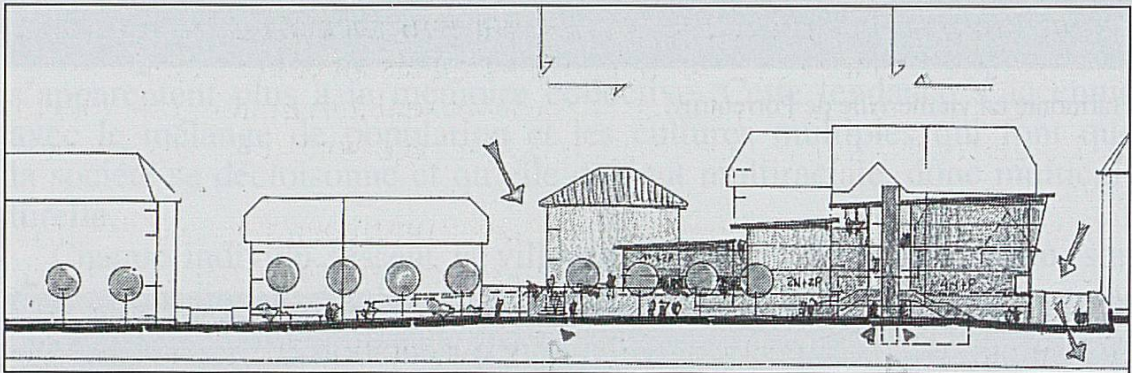
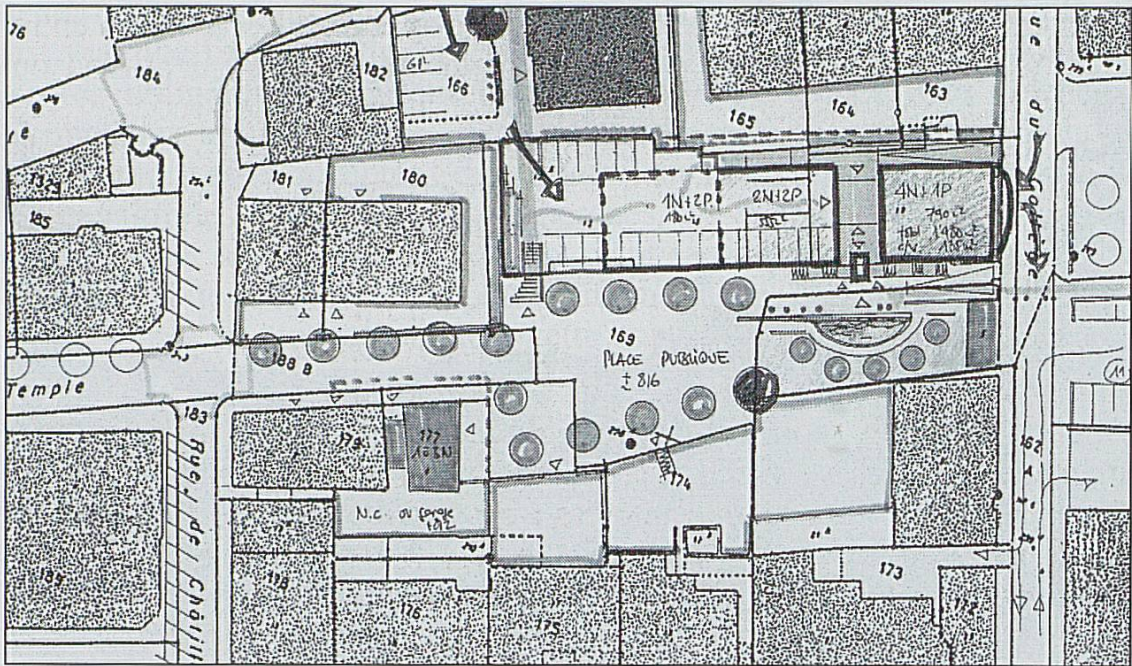
Bâtir, c'est d'abord créer, définir et limiter une portion de territoire et lui assigner un rôle particulier ; l'individu se réfère à cette limite pour savoir s'il est à l'intérieur ou à l'extérieur d'un appartement, d'un



Harmonie en vieille ville de Porrentruy.



Rupture d'échelle au Noirmont.



Centre de Saint-Imier, proposition d'aménagement et réalisation.

bâtiment, d'un quartier, d'une ville ou d'un paysage. Toute relation entre l'intérieur et l'extérieur est interdépendante, qu'elle soit séparation ou liaison, zone de transit, seuil ou porte. Cette union de deux mondes, «le construit-la rue», «le construit-la nature» s'est appauvrie au profit de la rentabilité pure et des réseaux routiers devenus prioritaires dans le mode de vie d'après-guerre et ceci au détriment de la qualité de vie de l'usager. Prévoir le rôle que joueraient la voiture et les transports routiers était difficile. Notre environnement s'est transformé très rapidement, les espaces publics ont été sacrifiés au profit des routes et des places de stationnement; l'asphalte a remplacé les espaces verts.

L'espace public représente la possibilité de partager un monde, de fréquenter l'autre, de se situer. L'absence d'espaces publics peut entraîner des problèmes d'exclusion, d'intolérance, voire de violence. Les grandes villes, et notamment leurs périphéries, en font l'expérience malheureuse. Les espaces publics sont d'autant plus importants que l'individu a tendance, à cause de la télévision, d'internet, etc., à se replier sur lui-même et à rester dans son logement câblé. Les nouveaux médias nous renvoient la scène publique, chacun devenant un spectateur ou un acteur privé isolé, en contact avec le monde entier, mais en contact clos.

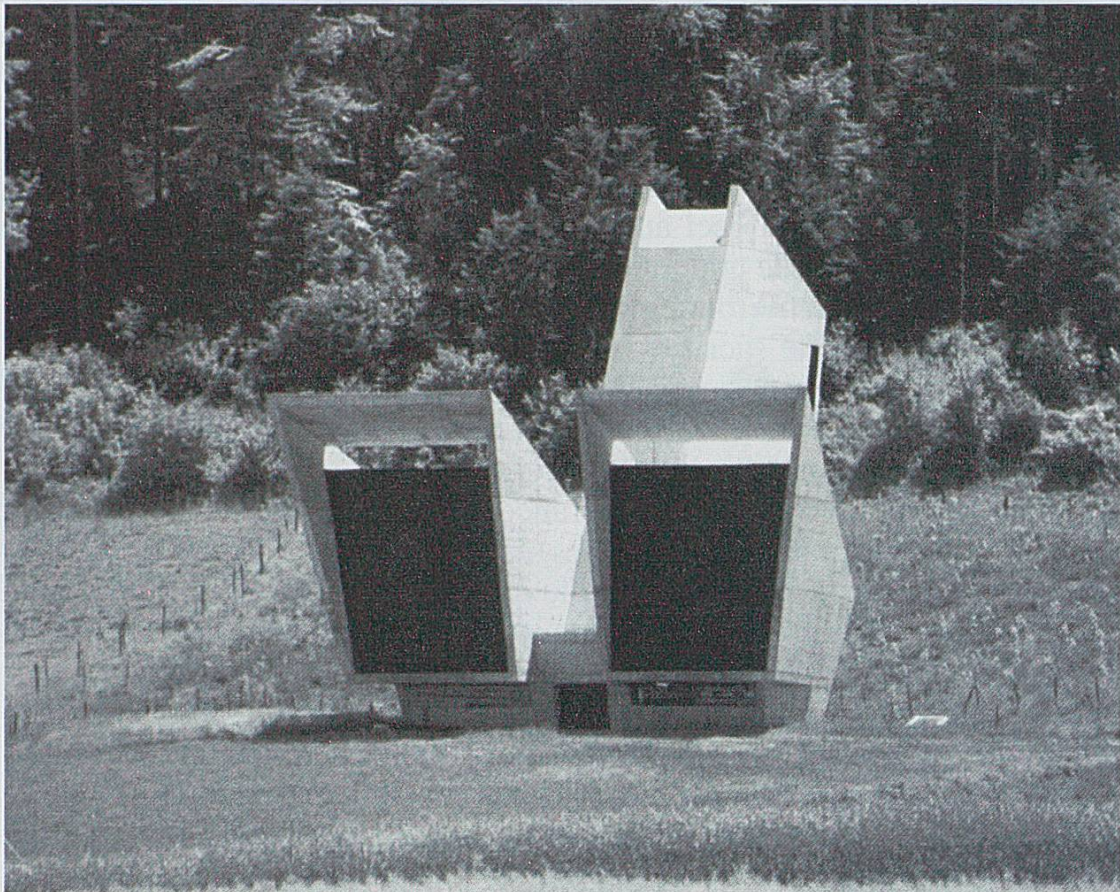
Notre environnement n'est pas, de loin, le seul à marquer notre identité. Le geste, les rituels, les objets et le langage sont tout aussi importants.

Les cheminements, les trajets quotidiens contribuent à forger l'image que l'individu se fait de son environnement bâti ou paysager. Il a besoin de repères, d'une typologie familière. Si ces repères ne sont plus pris en compte par les aménagistes, il y a désorientation et malaise de l'individu.

La forme architecturale joue aussi son rôle si elle renforce notre sens de l'identité. Pour cela, elle doit recourir à des symboles reconnus par tout le monde (une église, une fontaine, un escalier...), symboles immuables, mais parfois occultés ou détournés, soit par manque de sensibilité, d'émotion ou de connaissances professionnelles, soit par souci de se marginaliser ou de faire de l'art par l'art.

Les prérogatives de l'architecte

Etre architecte aujourd'hui, c'est être créateur, concepteur et gestionnaire, c'est maintenir une attention critique continue, pour promouvoir de nombreux objectifs et soulever, à travers les exigences actuelles, des doutes et des questionnements. Ceci avant d'offrir une solution adéquate. Ces nouvelles réalités imposent à l'architecte d'avoir dans son activité une approche pluridisciplinaire.



Entrée du tunnel de l'A16, côté Courgenay, quand les architectes s'en mêlent.

Être humaniste, posséder un savoir artisanal et intuitif, aide à mieux dominer les techniques à disposition et à ne pas les subir.

La façon d'intégrer un bâtiment dans un contexte particulier, d'inscrire dans un objet une fonction définie avec sensibilité, cohérence et technicité, relève des mêmes qualités et découle d'un enseignement spécifique perfectionné.

Un immeuble ou un ensemble d'immeubles neufs, dont les lignes, les formes, les matériaux et les techniques sont en rupture avec les immeubles voisins fera parler de son architecte en bien ou en mal puisqu'il aura interpellé ou choqué. Un immeuble ou un groupe d'immeubles neufs de lignes nouvelles, mais en symbiose avec les immeubles voisins, ne dégagera pas la même aura pour l'architecte alors que la qualité du projet sera tout aussi, voire plus méritante. De toute façon, dans les deux cas, l'architecte a répondu de façon pertinente au problème posé car la perception d'un site, le message à donner, l'analyse d'un problème sont abordés différemment par chaque créateur.

L'architecte a un rôle clé à jouer dans la gestion de notre patrimoine. Il faut lui donner une place plus importante. Il doit être soutenu plus fortement par les pouvoirs publics. En fait, il doit être un partenaire à part entière des maîtres d'ouvrage.

AMÉNAGEMENT ET GESTION DU TERRITOIRE QUELLES PRIORITÉS? QUEL ENGAGEMENT POUR LES AMÉNAGISTES?

Après les années de surchauffe

Des efforts sont menés depuis peu aux niveaux de la modération du trafic, de l'aménagement de chemins piétonniers sécurisés et de l'embellissement des centres pour renforcer les activités commerciales, sociales et culturelles des villes et des villages. Ces efforts se sont dessinés dès les années 1990 lorsque le développement des constructions s'est brusquement arrêté après une période de surchauffe extrême qui a engendré la surévaluation d'une partie importante de biens immobiliers ainsi qu'une offre massive de bureaux et de surfaces commerciales neuves ou restaurées dans les centres au détriment des logements, déplacés en périphéries. Cette surchauffe n'a pas eu que des désavantages: elle a permis une prise de conscience des excès à tous niveaux et a permis une réflexion qui portera ses fruits dans les années à venir, notamment au niveau du rôle des aménagistes (pouvoirs publics, urbanistes et architectes).

Les années 1990 ont marqué la fin d'une construction quantitative durant laquelle les offrants ont dominé le marché et dicté le cours des choses. La dynamique s'est inversée et les offrants ont dû s'adapter aux désirs des demandeurs. Il a fallu passer à une étude qualitative de la substance bâtie et à bâtir.

Cette inversion a obligé les pouvoirs publics à se soucier de rendre les agglomérations attractives, d'assurer des offres d'emplois sur leur territoire, et plus récemment, de lutter contre le chômage. Les communes entrent ainsi en compétition les unes avec les autres. La qualité de l'habitat, des équipements de services, des transports publics et des réseaux sont devenus des atouts importants, de même que la mise à disposition de zones industrielles. Celles-ci sont devenues obligatoires à la suite de l'émergence du «marketing urbain» qui nécessite une mise à disposition immédiate de terrains polyvalents pour de nouvelles entreprises intéressées à s'implanter, attirées par une aide substantielle, par une main-d'œuvre qualifiée, ou par des prix de terrains abordables.

Le marketing urbain découle d'un phénomène nouveau, difficile à contrôler et qui nous touche depuis peu: la globalisation de l'économie. Cette dernière pousse à la délocalisation des entreprises, soit en zones industrielles, soit vers des pays à bas salaires, ce qui laisse en friche de plus ou moins grandes surfaces situées au centre des localités ou à sa

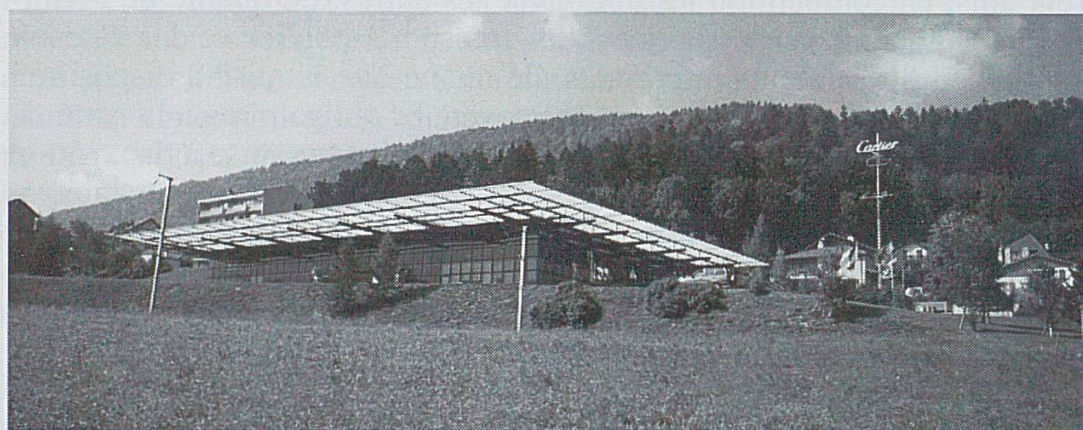
proximité immédiate. De nouveaux types d'ateliers plus flexibles, plus compacts remplacent les anciennes usines. Ils sont construits dans les zones industrielles mises à disposition aux abords des localités. Les usines et les ateliers libérés pourraient être démolis; ce qui permettrait de mettre à disposition des terrains bien situés et de leur donner une nouvelle affectation. Leur aménagement en zones vertes, jardins publics provisoires embellirait le lieu et offrirait des espaces libres rapidement pour des projets d'activités diverses.

Habiter le centre d'une ville ou d'un village a toujours été et restera attractif pour bon nombre d'individus. Cela devrait être possible en tout temps. Les personnes âgées, ainsi que certaines familles préfèrent vivre à proximité des activités commerciales, administratives et culturelles, par souci d'indépendance et pour ne pas rester isolées.

La convivialité qu'offrent les centres historiques par leur bâti, leurs espaces piétonniers, leurs animations particulières est également recherchée.

De l'aménagement à la gestion du territoire

Les villes, leurs quartiers périphériques et les villages urbanisés connaissent des problèmes similaires à résoudre: implanter une école, créer une zone piétonne, modérer le trafic ou améliorer les conditions d'habitation. Ces interventions sont abordées de manière identique alors que les vocations et les capacités financières de chaque lieu sont différentes



Usine CTL-Cartier à Villeret. Architecte Jean Nouvel (Paris).



Immeubles mitoyens à Delémont. Contraste entre l'ancien et le neuf.

(couches socio-culturelles et socio-économiques, état foncier et héritage culturel).

A travers les médias, les individus de toute communauté partagent aujourd'hui des valeurs et des besoins identiques et se sentent proches les uns des autres. Ce sentiment s'accompagne simultanément d'un désir fort d'identité personnelle et d'une recherche d'appartenance à une communauté sociale définie. Il faut donc mettre en valeur les structures du passé tout en permettant aux structures de demain de se développer. Cela signifie conserver et restaurer, construire en exprimant les nouvelles activités par des formes d'architecture contemporaine de qualité. Le contraste des deux démarches est le garant d'un aménagement vivant, attractif et personnalisé. Il est difficile à réussir notamment dans les centres historiques des villes et des villages qui se trouvent être à la fois plus agressés et moins protégés.

Cela est dû à l'ambiguïté actuelle de vouloir appartenir à un monde traditionnel et isolé dont la particularité est recherchée, et en même temps de vouloir s'intégrer au monde actuel et à ses symboles.

Comprendre, sentir un lieu, connaître son histoire, ses pulsions permettent d'intervenir avec plus de justesse. La complexité de l'aménagement du territoire doit être abordée avec plus de flexibilité et moins de contrôles dus à la multiplicité des lois et des ordonnances. Cette pléthore de règles et de normes alourdit les démarches et conduit à la banalisation des projets. Chaque territoire, chaque communauté sont faits de traits

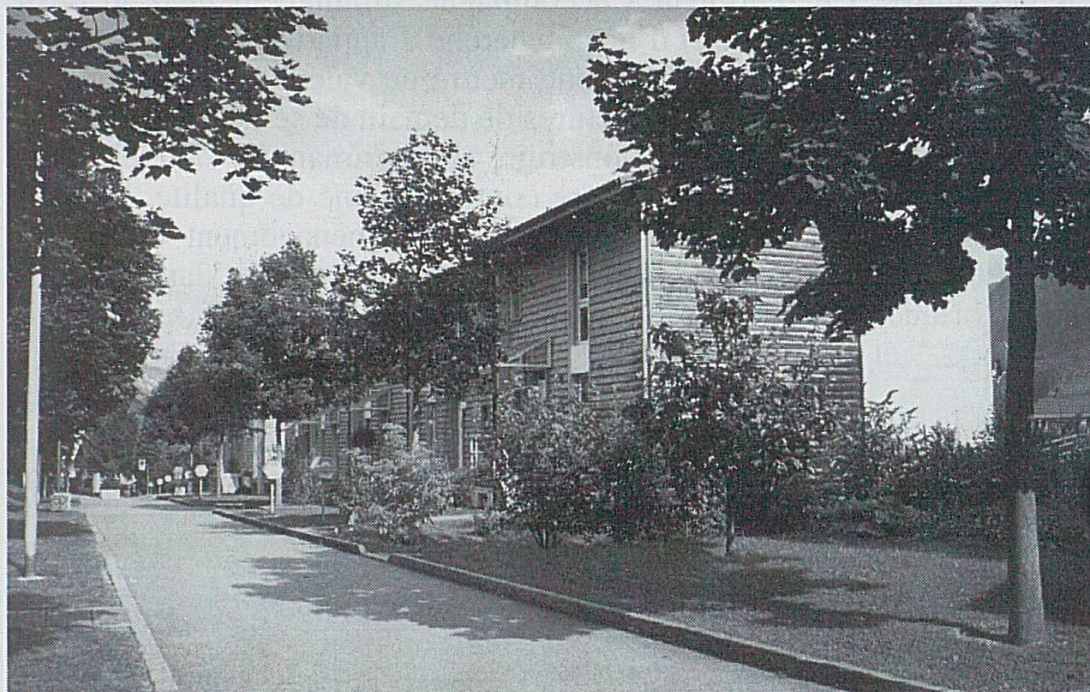
particuliers façonnés au cours des ans alors que les lois et les normes sont identiques ou presque aux niveaux communal, cantonal et fédéral. Elles ne sont ni souples, c'est-à-dire soumises à interprétation, ni modifiables rapidement.

L'aménagement du territoire d'une commune s'est rarement fait par une approche globale, bien que celle-ci soit reconnue comme garante de la bonne maîtrise des problèmes qui se posent.

Une approche globale permet de faire le lien entre le processus de l'aménagement du territoire, la politique sociale, la politique culturelle et l'image de la commune que les autorités désirent véhiculer à l'extérieur.

Par expérience, cette approche n'entraîne pas des investissements supplémentaires pour les collectivités publiques. Au contraire, et elle permet une mise en valeur sélective et différenciée du patrimoine bâti public et privé constamment renouvelé. Cette démarche demande d'admettre la complexité des problèmes et d'avoir, pour les autorités et leurs services, une attitude plus directive face aux souhaits des investisseurs. Elle exige un processus de planification à assumer dans la durée et permettant un réajustement au jour le jour.

L'aménagement du territoire, tel qu'il a été pratiqué, a montré ses lacunes. Une réflexion englobant tous les paramètres est nécessaire pour offrir une qualité de vie qui assure le maintien et l'apport d'une population sans lesquels une région se vide de sa substance. Il s'agit de faire de la gestion du territoire, c'est-à-dire d'une manière succincte :



Moutier. Exemple de ruelle aménagée.

- au niveau urbain: sauvegarder, transformer, rénover, bâtir, rendre attractif, donc redonner vie, et recréer des espaces publics de qualité, requalifier les réseaux;
- au niveau rural: préserver ce qui doit l'être, réaménager les centres, les densifier et arrêter de s'étendre indéfiniment en zone agricole, requalifier les réseaux.

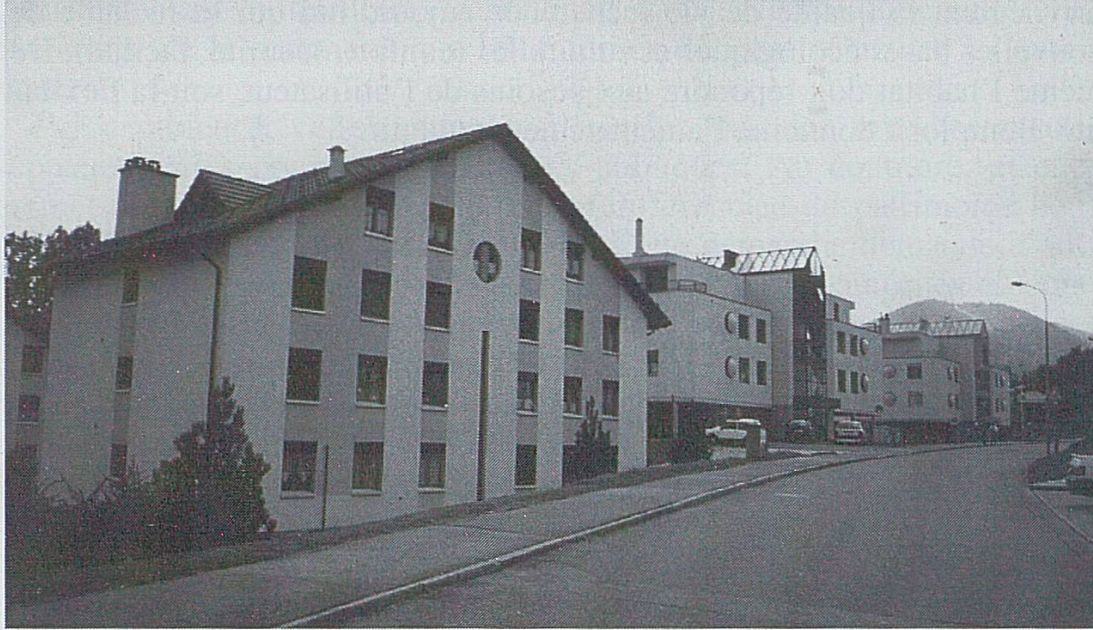
Par cette gestion, les investisseurs et les pouvoirs publics doivent innover et promouvoir des solutions économiquement supportables qui privilégient la qualité de vie recherchée aujourd'hui qui se réclame de nouvelles bases écologiques et culturelles (confort, sécurité, facilité). De même l'habitat doit répondre aux besoins de l'utilisateur, soit la flexibilité, l'emploi à domicile, l'aménagement évolutif.



Image d'un réaménagement du centre de Saint-Imier.

Exemples de réaménagements

La diversité du bâti lisible dans nos centres historiques n'a pas été voulue en tant que telle, elle découle d'intérêts souvent contradictoires qui ont façonné son tissu. C'est ce qui contribue à leur donner une image dynamique faite de contrastes, de rythmes, d'échelles différentes qui manquent dans les nouveaux quartiers construits plus rapidement sui-



Moutier, nouveaux immeubles. Les couleurs ne créent pas la vie!



Saint-Imier. Annexe sans relation avec l'immeuble rénové (forme, matériaux...).



Delémont. Ancien quartier de villas mitoyennes réaménagé.

vant des tracés géométriques et des règlements uniformes (hauteur, largeur, distances aux limites...). Ces paramètres créent la monotonie tant dans les mélanges des activités que dans la liberté de conception, et ont poussé les intervenants à faire croire que c'est par la fragmentation des volumes neufs, par la diversité des architectures et la variation des couleurs que se crée la vie ! Cela n'en donne qu'une illusion, d'où le besoin actuel de réaménager certains quartiers pour leur donner cette autre image vivante, accueillante et actuelle.

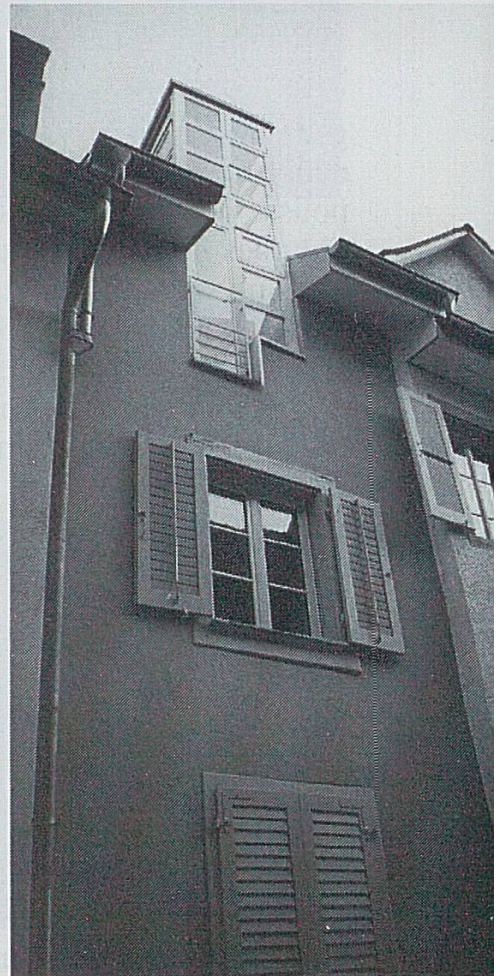
Les quartiers d'immeubles construits dans les années 1970 aux alentours des centres offrent en majorité des petites pièces, des cuisines borgnes dites laboratoires qui ne correspondent plus au mode de vie actuel. Ils ont souvent mal vieilli et ont été construits au mépris des aménagements extérieurs. Ces appartements redeviennent attractifs s'ils sont rénovés et remis au goût du jour (cuisines habitables, salles de bains agencées, loggias ou balcons) à des prix accessibles. Il en va de même pour les immeubles du début du siècle qui n'ont pas encore subi de rénovation. Malheureusement, plusieurs anciens bâtiments de valeur ont été dénaturés par des transformations contraires aux règles de l'art. Il est important de prévoir en parallèle l'aménagement de jardins, de places de stationnement, d'aires de jeux pour les enfants et d'espaces verts aux pieds des immeubles. Chaque quartier retrouverait ainsi sa propre individualité. Le réaménagement de ces quartiers est intéressant du point de vue foncier et grâce aux infrastructures existantes (routes, alimentations

en fluides, canalisations), ils sont plus économiques pour les collectivités publiques que les terrains des zones périphériques qui sont, eux, à équiper de A à Z.

Sauvegarde et réhabilitation

Un bâtiment est en général maintenu pour ses qualités stylistiques. Il doit l'être aussi pour son image de marque ou la mémoire collective dont il a été investi, et pour son rôle social et environnemental. Les défenseurs des quartiers historiques n'ont pas toujours compris qu'il n'est pas efficace de protéger uniquement les bâtiments sans maintenir leurs fonctions; fonctions qui ont évolué et qui souvent ont dû trouver de nouvelles surfaces d'accueil en périphérie. La capacité des bâtiments à maintenir leur fonction ou à accueillir de nouvelles activités doit être examinée avec attention et pertinence afin de donner la possibilité – trop souvent refusée – de faire construire une annexe ou une surélévation qui peuvent même revaloriser l'œuvre initiale.

Sauvegarde
d'immeubles anciens
et adjonction d'annexes
à Saint-Imier
et Delémont.



Nouvelles constructions, quel rôle pour l'architecte ?

Le rôle de l'architecte ne doit pas se limiter à concevoir des immeubles, beaux, bien intégrés et fonctionnels, qui sont exprimés avec le langage d'aujourd'hui, c'est-à-dire dépouillés, tout de transparence ou d'opacité, construits dans les matériaux en vogue tels que le verre, le métal, le béton ou le bois. L'architecte doit tenir compte qu'habiter, travailler, se recréer, se déplacer aujourd'hui signifie :

- prendre conscience de faire partie d'un système écologique et en tenir compte ;
- traiter la nature et son environnement avec respect et non les consommer comme ce fut le cas dès 1950.

L'architecte, qui a trop construit de squelettes, de maisons brutes de formes ou surchargées, doit redéfinir ses axes. La structure brute ne suffit plus, les formes organiques, végétales et minérales, formes fluides par excellence, doivent être réhabilitées pour le bien-être de l'individu, trop stressé dans les bâtiments nus dont la gestion des techniques est souvent mal maîtrisée ou trop sophistiquée.

Notre époque requiert un esprit imaginatif, inventif et l'architecte doit s'adapter à l'évolution de la société.

L'architecture a la particularité d'être discontinue dans le temps et dans l'espace puisqu'elle est liée aux mouvements :

- des rapports de forces ;
- des cycles rapides des transformations, des modifications et des substitutions.

L'échelle humaine est une constante, l'échelle de la société change et augmente continuellement. Pour qu'elle reste humaine, il faut de l'organisation. L'architecte pourra ainsi adapter aux activités des hommes la forme qui leur convient le mieux. Cette forme pourra être forte et significative si le contexte dans lequel elle s'inscrit a été ordonné pour qu'une harmonie se crée entre le site et le projet, entre l'objet et ses utilisateurs.

CONCLUSION

Comme nous l'avons décrit, l'habitation, l'environnement urbain et rural, l'aménagement du territoire sont des paramètres qui ont un grand impact sur le bien-être et l'épanouissement de l'individu, enfant ou adulte. L'acte de bâtir en est un des éléments principaux.

Cependant, il est difficile pour la population de se reconnaître dans les nouvelles formes d'architecture. Cela pourrait être une explication à sa tendance à considérer tout nouveau projet d'architecture important comme une menace pour sa ville ou son village. De là sa réaction négative qui aboutit souvent à un abandon de projet.

Il y a beaucoup à faire pour la compréhension de l'acte de bâtir d'aujourd'hui et il incombe peut-être aux architectes eux-mêmes d'apprendre à être plus médiatiques, plus proches et plus à l'écoute de leurs interlocuteurs et des usagers, et de les sensibiliser à l'architecture contemporaine.

Pour qu'une symbiose se crée entre architecte et usager, l'architecte doit admettre que, puisque son rôle d'organisateur de l'espace, de concepteur et de constructeur est pour le compte d'autrui, son but ne doit pas être la réalisation d'un objet pour valoriser son égo.

C'est grâce à la reconnaissance de sa profession et au crédit qu'on lui porte que l'architecte peut offrir le meilleur et contribuer à l'embellissement du patrimoine bâti existant et futur. Ceci d'autant plus que les jeunes diplômés mènent une étude approfondie sur l'acte de bâtir et marquent la volonté de laisser des traces non équivoques, qu'elles soient exprimées à travers une rénovation, une réhabilitation ou la conception d'un immeuble neuf. Certains d'entre eux sont prometteurs et il serait dommage de ne pas leur donner leur chance.

Si une région veut rester attractive, agréable à vivre, elle doit garder ses architectes et il ne tient qu'à ses habitants et aux pouvoirs publics de les considérer à juste titre comme des intervenants importants et nécessaires pour l'évolution et la valorisation de son patrimoine futur et de son image de marque.

Marcelle Roulet-Gabus (Saint-Imier), architecte ETS/REG. Partenaire du bureau d'architecture MSBR SA (Saint-Imier, La Chaux-de-Fonds et Delémont).